



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-120153>

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **25-120153**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Groupement de commandes constitué entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) - coordonnat

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture, livraison et déchargement de sel de déneigement - Lot 04 : fourniture de chlorure de calcium, de magnésium livré

Description : Fourniture, livraison et déchargement de sel de déneigement - Lot 04 : fourniture de chlorure de calcium, de magnésium livré

Identifiant de la procédure : 401f4b5e-02c5-4e00-848a-7b55142209df

Identifiant interne : Fourn-sel-deneigement-2025

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 34927100 Sel de déneigement

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour le compte du groupement de commandes constitué entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) – 84, route Montant par membre du groupement : volet CAH : 15 000 € /HT - volet Vielle de Bischwiller : 2 000 €/HT - volet Ville de Brumath : 5 000 €/HT - volet Ville de Haguenau : 10000 €/HT - volet Ville de Kaltenhouse : 10 000 /HT - volet Ville de Olwisheim : 5 000 €/HT. accord-cadre de fournitures à bons de commande passé sur appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles L.2124-2, R.2131-16, R.2131-17, et R.2161-2 et suivants, articles L.2125-1-1, R.2121-8, R. 2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique. Critère de sélection des candidatures : la conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités techniques, professionnelles et financières. Conditions particulières : - accord-cadre passé avec un seul opérateur économique, - les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées, - délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres, - l'accord-cadre est conclu pour une première période ferme à compter du 07 janvier 2026 au 05 octobre 2026. Ils seront ensuite tacitement reconductibles trois (3) fois pour une année supplémentaire, - les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget fonctionnement de la collectivité émettrice du bon de commande, - les prix sont fermes la première année, ils sont ensuite révisables à la date d'anniversaire de l'accord-cadre, - les candidatures et les offres sont rédigées en langue française, - critères de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation - les marchés sont couverts par l'accord sur les marchés publics, - le numéro de dossier attribué aux marchés est le FOURN-sel-deneigement/2025. Conditions de participation, renseignements et justificatifs à produire : - ne pas tomber sous le coup de l'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres conformément aux dispositions des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et R. 2143-3 et suivants du Code de la Commande Publique, - renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par les articles R. 2142-6 et suivants du Code de la Commande Publique et par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats à un marché public et rappelés par le règlement de la consultation. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours en référé précontractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale. Renseignements complémentaires : Renseignements administratifs : Mme Sonia BOURMAUD Commande publique CAH - Tél : 03 88 06 59 97 - sonia.bourmaud@agglo-haguenau.fr Renseignements techniques : M. Stéphane CRENNER - Direction des Intervention du Cadre de Vie - Tél : 03.88.63.95.20 - stephane.crenner@agglo-haguenau.fr

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture, livraison et déchargement de sel de déneigement - Lot 04 : fourniture de chlorure de calcium, de magnésium livré

Description : Fourniture, livraison et déchargement de sel de déneigement - Lot 04 : fourniture de chlorure de calcium, de magnésium livré

Identifiant interne : 0

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34927100 Sel de déneigement

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise/consultation/545329?orgAcronyme=a2a>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/entreprise/consultation/545329?orgAcronyme=a2a>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 90 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Conjoint

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Strasbourg

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Groupement de commandes constitué entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) - coordonnat

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Groupement de commandes constitué entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) - coordonnat

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Groupement de commandes constitué entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) - coordonnat

Organisation qui traite les offres : Groupement de commandes constitué entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) - coordonnat

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Groupement de commandes constitué entre la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) - coordonnat

Numéro d'enregistrement : 20006787400012

Adresse postale : 84 route de Strasbourg

Ville : HAGUENAU

Code postal : 67500

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Point de contact : CAH

Adresse électronique : commande.publique@agglo-haguenau.fr

Téléphone : +33 388065997

Adresse internet : <https://www.agglo-haguenau.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Strasbourg

Numéro d'enregistrement : 17670005200010

Adresse postale : 31 avenue de la Paix Simone Veil

Ville : STRASBOURG

Code postal : 67000

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse internet : <https://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 18dd19de-c148-4041-9c83-40376c7f94a2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/10/2025 à 10:56

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/10/2025